

RCS : DIEPPE
Code greffe : 7601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de DIEPPE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00242
Numéro SIREN : 841 195 324
Nom ou dénomination : SAS DESPRES NICOLAS

Ce dépôt a été enregistré le 05/04/2022 sous le numéro de dépôt 662

1

BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du code général des impôts)

N°15948*03

Désignation de l'entreprise DESPRES NICOLAS SAS				Néant <input type="checkbox"/> *				
Adresse de l'entreprise 38 ROUTE DE L'YERES				76340 DANCOURT				
SIRET 84119532400014				2022/662				
Durée de l'exercice en nombre de mois * 12				Durée de l'exercice précédent * 12				
CERTIFIÉ CONFORME le 30/09/2021								
ACTIF				Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012				
		Autres *	014	016				
	Immobilisations corporelles *		028	40 312	030	7 750	32 562	
	Immobilisations financières * (1)		040		042			
	Total I (5)		044	40 312	048	7 750	32 562	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	28 839	052		28 839	
		Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	9 676	070	333	9 344	
		Autres* (3)	072	6 256	074		6 256	
	Valeurs mobilières de placement		080		082			
	Disponibilités		084	124 876	086		124 876	
	Charges constatées d'avance *		092	229	094		229	
Total II		096	169 877	098	333	169 545		
Total général (I + II)				110	210 190	112	8 083	202 107
PASSIF								
Exercice N NET 1								
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120			1 000		
	Ecart de réévaluation		124					
	Réserve légale		126			100		
	Réserves réglementées *		130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)		132			73 391		
	Report à nouveau		134					
	Résultat de l'exercice		136			64 154		
	Provisions réglementées		140					
Total I		142			138 645			
Provisions pour risques et charges		154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156			29 089		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166			19 970		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169)		172		607	13 526		
	Produits constatés d'avance		174			876		
Total III		176			63 461			
Total général (I + II + III)				180		202 107		
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	19 510	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	31 498	
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T V A des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	25 075	
*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD								

3 IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *			
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406							
		410		412		414		416							
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426							
	Constructions	430		432		434		436							
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	2 745	442		444		446	2 745						
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450		452		454		456							
	Matériel de transport	460	30 599	462	31 024	464	24 529	466	37 095						
	Autres immobilisations corporelles	470		472	473	474		476	473						
Immobilisations financières		480		482		484		486							
TOTAL		490	33 344	492	31 498	494	24 529	496	40 312						
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations dotations de l'exercice		Diminutions amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES															
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506							
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516							
	Constructions	520		522		524		526							
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	2 745	532		534		536	2 745						
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546							
	Matériel de transport	550	2 975	552	6 563	554	4 592	556	4 945						
	Autres immobilisations corporelles	560		562	61	564		566	61						
TOTAL		570	5 719	572	6 624	574	4 592	576	7 750						
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR <small>(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)</small>													
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1	RENAULT	2		3		4		5					
			MASTER FM-336-												
		6		7		8		9		10					
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values										
					Court terme *	Long terme									
						19 %	6	15 % ou 12,8 %	7	0 %	8				
1	24 529	4 592	19 936	25 075	5 138										
2															
3															
4															
5															
6															
7															
8															
9															
10															
TOTAL	578	24 529	580	4 592	582	19 936	584	25 075	586	5 138	581		587		589
Plus-values taxables à 19 % (1)		579				Régularisations	590		583		594		595		
TOTAL		596					596	5 138	585		597		599		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2033 - NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise DESPRES NICOLAS SAS Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607	
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616	
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636	
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646	
	sur clients et comptes rattachés	650	652	333 654	656	333
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666	
TOTAL		680	682	333 684	686	333

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations	Reprises
Immob incorporelles	700	705
Terrains	710	715
Constructions	720	725
Inst techniques mat et outillage	730	735
Inst générales agences amén div	740	745
Matériel de transport	750	755
Autres immobilisations corporelles	760	765
TOTAL	770	775

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES **III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C**

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996
Déficits imputés	983		
Déficits reportables	984		
Déficits de l'exercice	860		
Total des déficits restant à reporter	870		

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art 154 bis du CGI)	325	381	
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	380	
N° du centre de gestion agréé			388	
Montant de la TVA collectée			374	33 634
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378	32 055
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397	

Copyright Groupe ISA (2021) ISACOMP.L.A

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent
 * Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD
 (2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert

5

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N° 2033-E-SD 2021

Désignation de l'entreprise		DESPRES NICOLAS SAS		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le		01/10/2020		et clos le 30/09/2021	
Durée en nombre de mois		12			
DÉCLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :		376	2		
Dont apprentis		657			
Dont handicapés		651			
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	2		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	339 985		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105			
TOTAL 1		106	339 985		
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	42		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143			
Subventions d'exploitation reçues		113			
Variation positive des stocks		111	9 800		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153			
TOTAL 2		144	9 843		
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾					
Achats		121	166 741		
Variation négative des stocks		145	2 577		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	13 591		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		310			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	24		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150			
TOTAL 3		152	182 932		
IV - Valeur ajoutée produite					
Calcul de la Valeur Ajoutée		(Total 1 + Total 2 - Total 3)		137	166 895
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF) Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF		117	166 895		
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		020	X		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	339 985	Effectifs au sens de la CVAE *	
				023	2
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026			
Période de référence		024	0 1 / 1 0 / 2 0 2 0 160 3 0 / 0 9 / 2 0 2 1		
Date de cessation					
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128					
* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § "déclaration des effectifs" et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § "Répartition des salariés"					

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F-SD 2021



Formulaire obligatoire (art 38 de l'ann III au CG)

(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

30/09/2021

SIREN

8 4 1 1 9 5 3 2 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

DESPRES NICOLAS SAS

ADRESSE (voie)

38 ROUTE DE L'YERES

CODE POSTAL

76340

VILLE

DANCOURT

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MR Nom patronymique DESPRES Prénom(s) NICOLAS
 Nom marital DESPRES % de détention 75,0000 Nb de parts ou actions 750,00
 Naissance Date 17/12/1980 N° Département 76 Commune EU Pays France
 Adresse N° 38 Voie ROUTE D'YERES
 Code Postal 76340 Commune DANCOURT Pays France

Titre (2) MME Nom patronymique LEBLOND Prénom(s) LAETITIA
 Nom marital LEBLOND % de détention 25,0000 Nb de parts ou actions 250,00
 Naissance Date 13/12/1986 N° Département 76 Commune DIEPPE Pays France
 Adresse N° 38 Voie ROUTE D'YERES
 Code Postal 76340 Commune DANCOURT Pays France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 30/09/2021

SIREN 841195324

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE DESPRES NICOLAS SAS

ADRESSE (voie) 38 ROUTE DE L'YERES

CODE POSTAL 76340 VILLE DANCOURT

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	

Copyright Groupe ISA (2021) ISALOMPLIA

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT-SD

Désignation de l'entreprise DESPRES NICOLAS SAS
Numéro de siret 84119532400014

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

DÉTAIL DES PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DÉTAIL DES PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
RENAULT MASTER FM-336-VM	19 936	
REGUL FORMATION CONTINUE		82
REMISE CHEQUES 5940097		25 075
Total	19 936	25 157

Désignation de l'entreprise DESPRES NICOLAS SAS
Numéro siret 84119532400014

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

DÉTAIL DU TABLEAU 2033B

RÉINTÉGRATIONS DIVERSES	<u>(ligne 330)</u>	
	TOTAL	

DÉDUCTIONS DIVERSES	<u>(ligne 350)</u>	
	TOTAL	

Désignation de l'entreprise DESPRES NICOLAS SAS
Numéro de siret 84119532400014

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Désignations	Montant
INT S/EMP AU 30/09/2021	2
PROV CP 30/09/21	440
PROV CH / CP 30/09/21	220
CFE	152
Total des charges à payer	814

Désignation de l'entreprise DESPRES NICOLAS SAS
Numéro de siret 84119532400014

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
ASSURANCE MSES			139		
SANTE BTP			90		
Total des charges constatées d'avance			229		

Copyright Groupe ISA (2021) ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise DESPRES NICOLAS SAS
Numéro de siret 84119532400014

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
TRAVAUX FACTURES NON REALISES			876		
Total des produits constatés d'avance			876		

Copyright Groupe ISA (2021) ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise DESPRES NICOLAS SAS
 Numéro de siret 84119532400014

**TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
 DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT**
 (article 219-I-b du CGI : article 46 quater-0ZZ bis A de l'annexe III)

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ		
Désignation de la société et adresse de son principal établissement	N° de SIRET du principal établissement	Code APE
		84119532400014
DESPRES NICOLAS SAS 38 ROUTE DE L'YERES 76340 DANCOURT	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	

I. RÉSULTATS DE L'EXERCICE		€
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun.		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058A, ligne XI ou tableau 2033 B, ligne 352)	82 220
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059 A, total colonne 11 ou tableau 2033 C, ligne 596)	5 138
c	Déficits imputés au titre de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XL ou tableau 2033B, ligne 360)	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058A, ligne WV	
f	Dont moins values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058 A, lignes WW et XB)	

II. BÉNÉFICE SOUMIS AU TAUX RÉDUIT		
g	Montant maximum éligible au taux réduit 38120 € x durée de l'exercice (en mois/12)	38 120
h	Dont plus value nette à court terme imposable (1)	5 138
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	32 982
k	Dont plus value nette à long terme	
Total lignes h à k		38 120
l	III BÉNÉFICE SOUMIS AU TAUX NORMAL À 31 % (total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre c-1 de l'imprimé n°2065)	
m	IV PLUS-VALUE NETTE A LONG TERME SOUMISE AU TAUX DE 15 % (Total des lignes (d-j) à reporter cadre c-1 de l'imprimé n°2065)	
BÉNÉFICE SOUMIS AU TAUX NORMAL À 28 %		44 100
BÉNÉFICE IMPOSABLE À 15 % ET/OU 28 %		82 220

(1) La plus value nette à court terme peut être soumise au taux réduit par priorité sur les autres éléments concourant à la détermination du résultat imposable dans les conditions de droit commun. En cas de déficits des exercices antérieurs imputés sur le résultat de l'exercice, cf. n°78. de l'instruction

Désignation de l'entreprise DESPRES NICOLAS SAS
Numéro de siret 84119532400014

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS RÉPARTITION DU CAPITAL
(article 219-I-b du CGI : article 46 quater-0ZZ bis A de l'annexe III)

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

Désignation de la société et adresse de son principal établissement	N° de SIRET du principal établissement	Code APE
		84119532400014
DESPRES NICOLAS SAS 38 ROUTE DE L'YERES 76340 DANCOURT	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	

PARTICIPATIONS DÉTENUES PAR D'AUTRES SOCIÉTÉS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

(a) Désignation de la société participante et adresse de son siège social	(b) % de participation	(c) Nom et adresse des personnes physiques participant au capital de la société mentionnée colonne (a)	(d) % de participation détenu dans la société mentionnée colonne (a)
---	------------------------------	---	--

Désignation de l'entreprise DESPRES NICOLAS SAS
Numéro de siret 84119532400014

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS RÉPARTITION DU CAPITAL
(article 219-I-b du CGI : article 46 quater-0ZZ bis A de l'annexe III)

PARTICIPATIONS DÉTENUES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PAR DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUES, SOCIÉTÉS DE CAPITAL-RISQUE, SOCIÉTÉS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL OU DES SOCIÉTÉS FINANCIÈRES D'INNOVATION

(a) Désignation de la société ou du fonds et adresse de son siège social	(b) % de participation
--	------------------------------

MODIFICATIONS INTERVENUES DANS LA COMPOSITION DU CAPITAL AU COURS DE L'EXERCICE

Nature de l'opération (1)	Nom et adresse de l'acheteur/souscripteur	Nom et adresse du vendeur	% de participation concerné par l'opération
------------------------------	--	---------------------------	--

(1) cession, souscription au capital, annulation, rachat

SAS DESPRES NICOLAS

**Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 €uros
Siège social : 38 route de l'Yères,
76340 DANCOURT**

841 195 324 RCS DIEPPE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 22 MARS 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2021

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2021 s'élevant à 64.154 €uros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice :.....	64.154 €
A titre de dividendes :.....	30.000 €
Soit 30 €uros par action	

Le solde	34.154 €

En totalité au compte "Autres réserves" qui s'élève ainsi à 107.545 €uros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 108.645 €uros.

Le dividende serait mis en paiement au siège social le 22 mars 2022.

Il est précisé qu'à compter du 1^{er} janvier 2018, un prélèvement forfaitaire unique de 30%, incluant l'impôt sur le revenu et les prélèvements sociaux, vient s'appliquer.

Les dividendes seront versés sous déduction des prélèvements sociaux et d'un prélèvement non libératoire représentatif de l'impôt sur le revenu au taux de 12,8% auquel il convient d'ajouter 17,2% de prélèvements sociaux.

Cependant, et par acceptation à cette règle, les associés pourront éventuellement renoncer à ce prélèvement forfaitaire unique en optant pour le calcul de l'impôt sur le revenu selon les règles du barème progressif. En pareil option, les associés sont informés que l'option pour le barème progressif portera alors sur l'ensemble des revenus ou gain de l'année visés par le prélèvement forfaitaire unique.

En cas de renonciation au prélèvement forfaitaire unique, les dividendes distribués seront éligibles à l'abattement de 40%.

Nous vous informons enfin, que les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu seront retenus à la source par l'établissement payeur au taux de 17,2%, lorsque ce dernier est situé en France ; ils devront être versés au Trésor Public dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

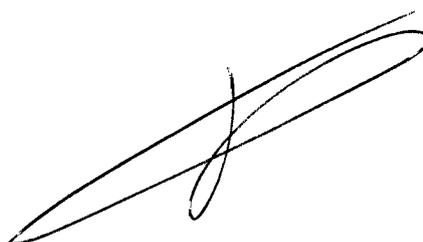
Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués depuis la constitution de la Société ont été les suivants :

EXERCICE	DISTRIBUTION GLOBALE
30 septembre 2020	20.000 € Soit 20 € par action
30 septembre 2019	néant

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 22 mars 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président



SAS DESPRES NICOLAS

**Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 €uros
Siège social : 38 route de l'Yères,
76340 DANCOURT**

841 195 324 RCS DIEPPE

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT

À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 22 MARS 2022

Exercice clos le 30 septembre 2021

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 30 septembre 2021 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

1/ ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé clos le 30 septembre 2021, l'activité de la Société a été la suivante :

Notre chiffre d'affaires s'élève à 339.985 €uros contre 235.562 €uros pour l'exercice précédent.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 30 septembre 2021, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

2/ RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2021, le chiffre d'affaires s'est élevé à 339.985 €uros contre 235.562 €uros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 44,33%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 42 €uros contre 164 €uros pour l'exercice précédent, soit une variation de -74,39%.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 146.291 €uros contre 105.083 €uros pour l'exercice précédent, soit une variation de 39,21%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 24.708 €uros contre 26.235 €uros pour l'exercice précédent, soit une variation de -5,82%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 1.671 €uros contre 1.433 €uros pour l'exercice précédent, soit une variation de 16,61%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 58.203 €uros contre 31.742 €uros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 83,36%.

Le montant des charges sociales s'élève à 24.747 €uros contre 12.291 €uros pour l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 6.957 €uros contre 5.088 €uros pour l'exercice précédent, soit une variation de 36,73%.

Le montant des autres charges s'élève à 24 €uros contre 43 €uros pour l'exercice précédent, soit une variation de -44,19%.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 262.599 €uros contre 181.915 €uros pour l'exercice précédent, soit une variation de 44,35%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 77.699 €uros contre 62.040 €uros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 25,24%.

Compte tenu d'un résultat financier de -699 €uros (-466 €uros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 77.000 €uros contre 61.573 €uros pour l'exercice précédent, soit une variation de 25,05%.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de 5.220 €uros,
- d'un impôt sur les sociétés de 18.066 €uros.

Le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 64.154 €uros contre un bénéfice de 47.871 €uros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 34,01%.

Au 30 septembre 2021, le total du bilan de la Société s'élevait à 202.107 €uros contre 176.495 €uros pour l'exercice précédent, soit une variation de 14,51%.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 64.154 €uros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2021 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice :.....	64.154 €
A titre de dividendes :.....	30.000 €
Soit 30 €uros par action	

Le solde	34.154 €

En totalité au compte "Autres réserves" qui s'élève ainsi à 107.545 €uros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 108.645 €uros.

Le dividende serait mis en paiement au siège social le 22 mars 2022.

Il est précisé qu'à compter du 1^{er} janvier 2018, un prélèvement forfaitaire unique de 30%, incluant l'impôt sur le revenu et les prélèvements sociaux, vient s'appliquer.

Les dividendes seront versés sous déduction des prélèvements sociaux et d'un prélèvement non libératoire représentatif de l'impôt sur le revenu au taux de 12,8% auquel il convient d'ajouter 17,2% de prélèvements sociaux.

Cependant, et par acceptation à cette règle, les associés pourront éventuellement renoncer à ce prélèvement forfaitaire unique en optant pour le calcul de l'impôt sur le revenu selon les règles du barème progressif. En pareil option, les associés sont informés que l'option pour le barème progressif portera alors sur l'ensemble des revenus ou gain de l'année visés par le prélèvement forfaitaire unique.

En cas de renonciation au prélèvement forfaitaire unique, les dividendes distribués seront éligibles à l'abattement de 40%.

Nous vous informons enfin, que les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu seront retenus à la source par l'établissement payeur au taux de 17,2%, lorsque ce dernier est situé en France ; ils devront être versés au Trésor Public dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués depuis la constitution de la société ont été les suivants :

EXERCICE	DISTRIBUTION GLOBALE
30 septembre 2020	20.000 € Soit 20 € par action
30 septembre 2019	néant

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que la Société n'a supporté aucune dépense non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

3/ CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous vous précisons qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

4/ ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

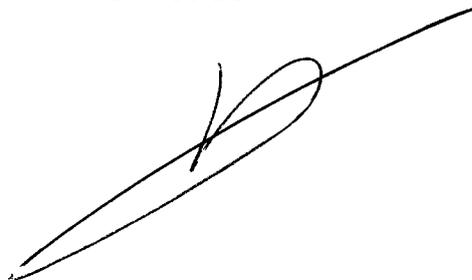
Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Fait à Blangy sur Bresle
Le 21 février 2022

Monsieur Nicolas DESPRES
Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'N' followed by a long horizontal stroke that curves upwards at the end.